



ACCOUNTING & FINANCE CORP. (ACFINCO)

Chartered Accountants

AUDIT FINANCIER

FEDERATION HAITIENNE DE FOOTBALL (FHF)

Pour la période allant du 1er janvier 2022 au 31 Décembre 2022

FEDERATION HAITIENNE DE FOOTBALL (FHF)

AUDIT FINANCIER

Pour la période allant du 1er janvier 2022 au 31 Décembre 2022

Sommaire	Page
Rapports des vérificateurs indépendants	3
Objectifs & Etendue de la mission	5
Sommaire des observations de l'audit	6
Rapports financiers:	7
▪ Bilan	
▪ Etat des Revenus et des Dépenses	
▪ Etat de l'Evolution de la Situation Financière	
Notes aux états financiers	10



FEDERATION HAITIENNE DE FOOTBALL (FHF)
RAPPORT DES VÉRIFICATEURS INDÉPENDANTS
Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2022

Opinion

Selon notre opinion, les Etats Financiers (Bilan, Etat des Résultats et Etat de l'Evolution de la Situation Financière) ci joints présentent de manière sincère et régulière, une image fidèle de la situation financière de la Fédération Haïtienne de Football (FHF) pour la période allant du 1er janvier 2022 au 31 Décembre 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables décrites au paragraphe ci-dessous et aux politiques comptables exposées dans la Note 2 aux Etats Financiers.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit (ISA) édictées par la Fédération Internationale des Experts Comptables (IFAC). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la FHF conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers et nous avons satisfait aux autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la Direction en matière d'Etats Financiers

La Direction de la FHF est chargée de la préparation et d'une présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes Internationales relatives à l'établissement des rapports financiers, et de tous les contrôles jugés nécessaires par la Direction pour la préparation des états financiers qui ne comportent pas d'anomalies significatives, qu'elles soient dues à une fraude ou à une erreur.

Responsabilité des Vérificateurs

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes Internationales de Vérification (ISA) permette de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises

individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique.

En outre ;

Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Nous définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

Nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

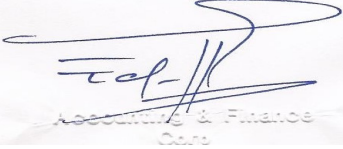
Nous concluons quant au caractère approprié de l'application par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport d'audit. Cependant, des conditions ou événements futurs pourraient conduire l'organisation à cesser son exploitation ;

Nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les états financiers, et apprécions si les états financiers reflètent les opérations et événements les sous-tendant d'une manière telle qu'ils donnent une présentation sincère.

Nous communiquons aux personnes constituant la gouvernance notamment l'étendue des travaux d'audit et du calendrier de réalisation prévus et les constats importants, y compris toute faiblesse significative du contrôle interne, relevés lors de notre audit.

Rapport sur d'autres exigences juridiques et/ou réglementaires

Nous n'avons observé aucune situation qui supposerait une non-conformité avec les dispositions financières de l'accord de financement non remboursable de la FIFA, au cours de la période faisant l'objet de la vérification.



Ednel Saint Jean
Accounting & Finance
Care

Ednel Saint Jean, CPA

Auditeur

Port-au-Prince, le 15 Juin 2023



OBJECTIF ET ETENDUE DE LA VERIFICATION

Notre mandat consiste à émettre une opinion indépendante sur la situation financière de la Fédération Haïtienne de Football (FHF) pour la période allant du 1er janvier 2022 au 31 Décembre 2022, et de nous assurer que les ressources mises à la disposition de la FHF sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte de l'objectif. Les rapports de vérification porteront sur la période allant du 1er janvier 2022 au 31 Décembre 2022.

Notre vérification sera effectuée conformément aux Normes Internationales de Vérification (IAS) définies par la fédération Internationale de Comptabilité (IFAC), aux termes de la loi sur la Comptabilité Publique en Haïti. Notre vérification comportera par conséquent des sondages des registres comptables et tous autres procédés jugés nécessaires dans les circonstances.

ETENDUE DE LA VERIFICATION

L'audit concerne les opérations de la FHF pour la période allant du 1er janvier 2022 au 31 Décembre 2022. L'objectif principal de notre mission est d'exprimer une opinion sur la fiabilité des états financiers audités. Les procédures mises en œuvre couvrent les aspects suivants :

- a. Contrat de subvention i.e. de l'existence d'un accord contractuel écrit avec toutes les organisations partenaires;
- b. Lettres d'exécution émises pour la période de vérification, incluant les plans d'action, les budgets sommaires et détaillés, et le tableau des indicateurs ;
- c. Contrats et sous-contrats signés avec des tiers ou des bénéficiaires partenaires ;
- d. Mémoires de règlements et directives émis par les donateurs depuis la signature du dernier contrat en application ;
- e. Organigramme et documents de la structure de l'organisation, la structure du fonctionnement de la FHF et les différents postes majeurs de l'organisation ;
 - Manuel de la gestion de la FHF ou l'organisation, incluant :
 - Les politiques pour l'acquisition des biens et services
 - La gestion des ressources humaines
 - La gestion des stocks, leur réception, leur entreposage et leur inventaire
 - L'utilisation des équipements et matériels etc.
- f. Charte des comptes, plans comptables, et manuels de description du système comptable, sa configuration et son utilisation.
- g. Rapports financiers et techniques, mensuels et trimestriels soumis aux bailleurs.

SOMMAIRE DES OBSERVATIONS RESULTANT DE L'AUDIT

- **Vérification des obligations légales**

Nous avons vérifié si la FHF respecte les obligations légales liées à son fonctionnement en Haïti. Pour le personnel local, nous avons vérifié si l'institution accomplit régulièrement et adéquatement les formalités de rétention à la source et de paiement des taxes et cotisations sociales sur salaires.

- **Vérification des contrats et engagements**

Nous avons vérifié les contrats de service, de travail, de location de loyer et de véhicule, pour nous assurer de leur conformité à la législation locale et du respect des conditionnalités et des engagements y relatifs.

- **Vérification des procédures et applications comptables**

Nous avons constaté de l'existence des fonctionnalités de base d'un système comptable. Nous avons examiné le plan comptable, les règles et les procédures de tenue de livres des comptes en vue de nous assurer de la fiabilité de l'environnement général de la comptabilité.

Nous avons examiné les transactions financières, testé le cadrage des états financiers ainsi que la corroboration entre les rapports financiers, le système d'information financière et les documents comptables.

- **Vérification de l'utilisation des biens**

Nous avons vérifié l'acquisition et l'utilisation des biens, notamment les matériels et équipements. Nous avons vérifié l'existence des procédures et supports appropriés pour contrôler l'utilisation des matériels et équipements et nous avons procédé au constat physique des matériels et équipements.

- **Vérification de la passation de marchés et des dépenses**

Nous avons vérifié l'existence et l'application des procédures de la passation de marché adoptées par la Direction de la FHF. Nous avons procédé à une vérification exhaustive des dépenses de la FHF.

Nous avons vérifié les dépenses par poste en mettant l'accent sur le bien-fondé, la justification, la comptabilisation et la classification de ces dépenses. Nous avons fait une vérification exhaustive des achats ainsi que des salaires, taxes et cotisations sociales relatifs au personnel local. Pour les autres dépenses, nous avons utilisé des sondages des bases sur l'importance matérielle des montants en question.

Dans la vérification, nous n'avons constaté aucune irrégularité ayant une incidence significative sur les états financiers.

RAPPORTS FINANCIERS

FÉDÉRATION HAITIENNE DE FOOTBALL

BILAN

Au 31 décembre 2022

(Exprimé en gourdes haitiennes)

ACTIF		2022	2021
<u>Actif court terme</u>			
Encaisse	Note 3	57,202,585	63,304,998
Avances		306,889	230,672
Total actif à court terme		57,509,473	63,535,671
<u>Actif long terme</u>			
<u>Immobilisations</u>			
Matériel de bureau		10,431,839	9,188,654
Matériel électrique		9,576,795	8,204,392
Matériel informatique		2,992,195	2,801,067
Matériel roulant		2,273,874	2,273,874
Aménagement		1,217,610	4,014,128
Equipements		-	96,121
Installation eau potable		4,475,069	4,475,069
Génératrice		5,906,010	4,371,883
Terrain		37,000,000	106,751,785
Immeuble		591,810,213	514,078,312
Equipement sportif		3,116,601	3,116,601
Amortissement cumulé		(532,399,074)	(517,255,513)
Total immobilisations		136,401,130	142,116,373
TOTAL DE L'ACTIF		193,910,604	205,652,044
<u>PASSIF ET FONDS PROPRES</u>			
<u>Passif court terme</u>			
Compte à payer		3,142,819	7,238,193
Retenus à payer		2,315,549	1,251,160
Boni à Payer		23,625	
TMS à Payer		242,591	
Electricité à Payer		7,624,320	7,624,320
Autres passifs		3,600,000	6,400,000
Total passif à court terme		16,948,903	22,513,673
<u>Fonds propres</u>			
Fonds au 1 ^{er} janvier 2022		183,138,371	121,399,942
Résultat de la période		(6,287,236)	56,980,135
Redressement de l'exercice		110,566	4,758,294
Fonds Propres au 31 Décembre 2022	Note 4	176,961,701	183,138,371
TOTAL PASSIF & FONDS PROPRES		193,910,604	205,652,044

FÉDÉRATION HAITIENNE DE FOOTBALL
ETAT DES REVENUS ET DEPENSES
 Pour l'exercice terminant le 31 Décembre 2022
 (Exprimé en gourdes haïtiennes)

		2022	2021
<u>Subvention & Revenus</u>			
Subvention de la FIFA & CONCACAF	Note 7	243,094,385	133,613,506
Autres Revenus & Subventions	Note 8	8,635,301	120,208,416
Total Subvention & Revenus		251,729,686	253,821,922
<u>UTILISATIONS</u>			
	Note (7-19)		
Salaires		34,696,403	51,472,188
Honoraires		32,279,518	6,538,016
Transports & Voyages		82,669,819	37,725,256
Perdiems & Primes		26,568,297	55,519,248
Hébergement et nourriture		39,568,821	23,064,626
Carburant et lubrifiant		885,365	1,491,662
Entretien & réparation		1,265,408	2,626,397
Frais Généraux		8,839,789	2,537,468
Frais de Fonctionnement		-	534,000
Frais d'entraînement		17,309,706	7,601,653
Autres Dépenses		6,574,773	5,823,827
Amortissement		15,379,733	12,216,699
Total d'utilisations		266,037,633	207,151,040
Profit ou (Pertes) sur change		8,020,711	10,307,231
RESULTAT DE LA PERIODE		(6,287,236)	56,978,114

FÉDÉRATION HAITIENNE DE FOOTBALL
ETAT DE L'EVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIERE

Pour l'Exercice terminé le 31 Décembre 2022

(Exprimé en gourdes haitiennes)

	2022	2021
Résultat de la période	(6,287,236)	56,978,114
Amortissement de l'exercice	15,379,733	12,216,699
Perte sur disposition d'immobilisations	451,412	
Résultat brut d'exploitation	9,543,908	69,194,813
<u>Activités d'exploitation</u>		
Variation Avance aux Employés	(76,216)	2,084,015
Diminution Charges à Payer	(6,629,159)	(810,997)
Augmentation retenues à payer	1,064,389	616,410
Total des Activités d'Exploitation	3,902,922	71,084,240
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(10,115,902)	(12,651,963)
Flux net de trésorerie lié aux activités d'investissement	(10,115,902)	(12,651,963)
Redressement Exercice Antérieur	110,566	4,760,316
Variation de Trésorerie	(6,102,413)	63,192,954
Solde Encaisse au début	63,304,998	112,404
Solde de l'Encaisse à la fin	57,202,585	63,304,998



FEDERATION HAITIENNE DE FOOTBALL (FHF)

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2022

1. Contexte

La Fédération Haïtienne de Football (FHF) est une organisation privée de type associatif fondée le 12 Avril 1904, ayant son siège social au ranch de la Croix des Bouquets, commune de la Croix des Bouquets. Elle est membre de la FIFA (Fédération Internationale de Football Association), de la CONCACAF (Confédération de Football d'Amérique du Nord, D'Amérique Centrale et des Caraïbes), et de la CAFUNION (Union Caribéenne de Football).

Le but principal de la FHF est de promouvoir la pratique du football, le contrôler et le réglementer sur tout le territoire haïtien et d'organiser des compétitions de football sous toutes ses formes, en définissant les compétences concédées aux différentes ligues qui la composent.

Le financement de ses activités et des coûts de fonctionnement du siège social provient essentiellement des subventions de la FIFA et de la CONCACAF à travers le fonds Foward et autres fonds, de l'Etat Haïtien a travers différents mécanismes de support, des sponsors et des particuliers.

La FHF a été dirigée par un Président élu et un secrétaire coiffant différents comités. Au cours de l'exercice 2019-2020, le Président à été démis des ses fonctions et remplacé en même temps que la plupart des comités, par un Comité de Normalisation

2. Principales Convention Comptables

Les états financiers ci joints sont préparés selon les Principes Comptables Généralement Reconnus et la méthode de comptabilité d'exercice. Conformément à cette méthode comptable, les revenus sont constatés dans la période ou ils sont gagnés et les charges sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle elles sont engagées. Toutes les recettes et les dépenses, qui sont applicables à des périodes futures, ont été présentées comme différées ou prépayées dans les états financiers annexés. Les principes comptables appliqués dans la préparation des Etats Financiers de la FHF sont les suivants :

Conversion des devises étrangères

La monnaie fonctionnelle de la Fédération Haïtienne de Football est la gourde haïtienne (HTG). Par conséquent, les actifs et les passifs libellés en monnaie étrangères sont convertis en gourdes haïtiennes au taux de change en vigueur en fin d'année. Les revenus et les charges autres que l'amortissement sont convertis au taux d'origine ou au taux de change moyen si le taux d'origine ne peut être retracé. La FHF ne comptabilise pas dans l'état des résultats les gains et les pertes découlant de ces opérations. Les transactions effectuées en dollars américains sont convertis au taux de change moyen en vigueur à la date de la transaction. Le taux de change moyen de l'exercice clos le 31 Décembre 2021 était de 99.00 gourdes haïtiennes et celui de 2022 était de 145.00 gourdes haïtiennes pour un dollar. Le taux de change officiel publié par la Banque de la République d'Haïti, en date du 31 Décembre 2021 était de 99.8667 gourdes haïtiennes et celui du 31 Décembre 2022 était de 145,3700 gourdes haïtiennes pour un dollar.

Enregistrement des revenus

La Fédération Haïtienne de Football (FHF) signe des conventions avec plusieurs bailleurs, avec des clauses parfois restrictives ou un temps de décaissement s'étalant sur deux exercices. Les contributions ou subventions sont comptabilisés lors de la réception des fonds ou de la notification de l'engagement du bailleur. Les contributions comportant des conditions exclusives imposées par le donateur sont présentées comme des augmentations de l'actif net non affectées comme des augmentations de l'actif net non affecté si les restrictions expirent au cours de l'exercice dans lequel les subventions sont comptabilisés, tous les autres contributions ayant des clauses restrictives sont présentées comme des augmentations de l'actif net temporairement ou définitivement affectés en fonction de la nature des restrictions. Lorsqu'une restriction expire, l'actif net des biens affectés temporaires est classé à l'actif net non affecté.

Charges de fonctionnement

FASB ASC 958-205-55, non entités a but lucratif-Présentation des états financiers-Lignes directrices de mise en œuvre et Illustrations (anciennement SFAS No.117) exige la présentation par les classifications fonctionnelles. Les dépenses de soutien de l'activité. Les activités de soutien de la FHF sont effectuées par des bailleurs. La direction estime que l'ensemble des activités de l'organisation sont liées à des programmes.

Actif net

L'actif net, les revenus/gains et les dépenses de la FHF sont classés comme temporairement restreinte et sans restriction suivant l'existence ou l'absence de restrictions imposées par les donateurs. Ces classifications sont définies comme suit :

L'actif net temporairement restreint contient des restrictions imposées par les donateurs qui permettent à FHF d'utiliser ou dépenser les biens donnés uniquement pour un but spécifié. Il pourra être classé autrement si le temps prévu s'est écoulé ou par une action de la FHF.

Les bailleurs de fonds ne limitent pas les actifs nets non affectés, ou les restrictions imposées par les donateurs ont expiré.

A la fin de l'exercice, il existe une probabilité que les fonds seront dépensés parmi les fonds affectés reçus au cours de l'exercice. Afin de s'assurer que ces fonds ne sont pas transférés à l'actif net, les revenus reportés sont comptabilisés.

Pour tous les programmes dont les fonds sont différés, les revenus égalent les dépenses et il n'existe pas de fonds non dépensés à la fin de l'exercice. Le revenu en excédent des frais, le cas échéant, sera reconnu comme le solde du fonds pour l'année.

Compte à recevoir

Les comptes à recevoir contiennent des promesses de dons supportés par des engagements écrits ou signés par les parties, des sommes dues par les clubs ou les avances faites à des tiers dans le cadre de ses activités. La Fédération estime que tous ces comptes à recevoir seront recouvrés qu'il n'y a pas lieu de prendre de provision pour mauvaise créance.

Immobilisation

La politique de la FHF a capitalisé les dépenses portant sur la propriété et de l'équipement dépassant de 1,500 USD. Les valeurs moindres sont passées en charges. Les immobilisations corporelles achetées sont capitalisées au coût. Les immobilisations à titre de contributions à leur juste valeur marchande estimative quand les factures ne sont pas disponibles. Ces dons sont comptabilisés comme contributions non affectées si le donateur ne conditionne ces dons à des fins spécifiques. Les biens donnés avec restrictions explicites quant à leurs utilisations et les contributions en espèces qui doivent être utilisés pour acquérir des biens et équipement sont comptabilisés comme des contributions restreintes. L'Organisation reclasse l'actif net affecté temporairement à actifs nets non affectés suivant les dispositions contractuelles. Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire suivant le barème proposé par le Code Fiscal :

Équipement électrique	20%
Amélioration locatives	20%
Matériel Roulant	25%
Génératrice	12.50%
Matériel Informatique	50%
Matériel de Bureau	20%
Immeubles	5%

Trésoreries et équivalente de trésorerie

Aux fins de l'état de flux de trésoreries, l'encaisse comprend les dépôts courus, les comptes courants libellés en gourdes ou en dollars.

Exonération Fiscale

Le Financial Accounting Standards Board (FASB) a publié le FASB ASC 740-10-50, Impôts sur les bénéfiques (anciennement FIN 48, Comptabilisation des incertitudes liées aux impôts sur les bénéfiques), qui exige que les entités présentent des positions connues ou anticipées de l'incertitude de l'impôt sur le revenu. En tant qu'organisme sans but lucratif constitué en vertu de la loi haïtienne, la Fédération Haïtienne de Football est exonérée d'impôts sur le revenu, n'acquitte pas la Taxe sur Chiffre d'Affaire (TCA), et en tant qu'organisme reconnu d'utilité publique ne paie pas la Contribution Foncière des Propriétés Bâties (CFPB). Cependant, elle se doit d'effectuer des prélèvements sur les salaires, commissions, primes et acquitter les taxes parafiscales ainsi que les cotisations patronales.

3. Soldes de l'Encaisse

Les soldes de l'encaisse de la Fédération Haïtienne de Football au 31 Décembre 2022 se composent comme suit:

Encaisse	2022	2021
Petite caisse	34,789	12,919
Sogebank HTG	14,381	1,845,067
Sogebank usd	586,460	61,179,672
Sogebank 170005136 (FIFA-USD)	42,146,521	
Unibank HTG	-	8,287
UNIBANK Usd	13,375,170	471
Carte débit FHF 4210...2007	1,045,265	258,582
Total de l'Encaisse	57,202,585	63,304,998

4. Immobilisations

Description	Solde au début	Augmentation	Diminution	Solde fin
Terrain	37,000,000	-	-	37,000,000
Bâtiments	110,645,199	4,086,701	-	114,731,901
Stade Silvio Cator	477,078,312	-	-	477,078,312
Améliorations locatives	301,645	915,965	-	1,217,610
Matériel de bureau	9,321,048	1,319,582	208,791	10,431,839
Matériel électrique	8,364,775	1,212,020	-	9,576,795
Génératrice	4,211,500	1,694,510	-	5,906,010
Équipement informatique	2,583,864	887,123	478,793	2,992,195
Matériel roulant	2,273,874	-	-	2,273,874
Matériel sportif	3,116,601	-	-	3,116,601
Installation eau potable	4,475,069	-	-	4,475,069
Total	659,371,887	10,115,902	687,584	668,800,204

5. Amortissement

Amortissement cumulé	Solde au début	Dotation	Disposition	Solde fin
Bâtiments	58,973,642	6,067,489		65,041,131
Stade Silvio Cator	437,874,186	3,854,166		441,728,352
Améliorations locatives	45,233	971,497		1,016,730
Matériel de bureau	7,454,891	683,320		8,138,211
Matériel électrique	1,646,422	1,849,202		3,495,624
Génératrice	4,211,500	310,660		4,522,160
Équipement informatique	1,403,703	884,231	236,172	2,051,762
Matériel roulant	2,273,874			2,273,874
Matériel sportif	1,134,528	311,660		1,446,188
Installation eau potable	2,237,535	447,507		2,685,042
	517,255,513	15,379,733	236,172	532,399,074
VALEUR COMPTABLE	<u>142,116,374</u>			<u>136,401,130</u>

6. Soldes de Fonds de l'Association

Les soldes de Fonds de l'Association au 31 Décembre 2022 sont :

Fonds de l'association	2022	2021
Fonds au 1 Janvier	183,138,371	121,399,942
Résultat de la Période	(6,287,236)	56,980,135
+/- Redressement exercice Antérieur	110,566	4,758,294
Fonds au 31 Décembre 2022	176,961,701	183,138,371

7. Subventions & Revenus

Durant la période 2022, les subventions de la FIFA sont constituées de fonds d'opérations et de support :

Subvention FIFA & CONCACAF	2022	2021
Versement USD Fonds Operationnels	80,279,460	86,989,353
Versement USD Autres fonds	162,814,925	46,624,153
Total Subvention FIFA et CONCACAF	243,094,385	133,613,506

8. Autres Revenus et Subvention

Les autres revenus et subventions pour la période 2022 sont :

Autres Revenus & Subventions	2022	2021
Revenus divers	-	8,900,000
L'Etat Haitien		11,132,928
Revenus commerciaux	7,457,801	100,100,488
Revenus des membres	1,177,500	75,000
Total autres Autres Revenus & Subventions	8,635,301	120,208,416

9. Salaires

Salaires	2022	2021
Personnel Regulier		15,133,339
Personnel Contractuel		35,978,111
Avantages sociaux		360,738
Salaire Admin. Centrale	10,708,895.70	
Salaire employés (CDD)	16,024,199.60	
Communication & Mktg	144,000.00	
Agents de sécurité	405,000.00	
Impôts et taxes DGI couverts	2,339,863.20	
Boni empl. réguliers	826,745.40	
Boni employés CDD	1,127,430.00	
Congé payé	50,000.00	
Préavis	400,000.00	
ONA employeur	595,256.40	
Assurance Ofatma	198,418.50	
Frais de déplacement chauffeur	34,384.34	
Transport du Personnel	44,110.07	
Heures supplémentaires	28,500.00	
Gratif./ Prime/cadeau employés	255,000.00	
Formation du personnel	96,000.00	
Perdiems employés	1,236,200.00	
Autres avantages	182,400.00	
Total Salaires	34,696,403	51,472,188

10. Honoraires

Honoraires	2022	2021
Audit Externe	928,944	682,542
Entraîneurs	16,659,000	3,986,780
Responsable de performance	258,000	258,000
Services Legaux	2,096,000	829,194
Medecin	313,828	30,000
Expert en Communication	700,000	751,500
Préparateur physique	624,000	
Utilero	72,000	
Consultants	1,225,000	
Analyste videos	622,546	
Coordonateur	210,000	
Kinésithérapeute	1,387,200	
Masseur (euse)	82,000	
Consultant commun.& marketing	3,640,000	
Journaliste	55,000	
Cabinet comptable	300,000	
Technicien en informatique	346,000	
Agents de liaison	1,838,000	
Autres honoraires	922,000	
Total Honoraires	32,279,518	6,538,016

11. Transports & Voyages

Transports & Voyages	2022	2021
Location de vehicules	2,376,194	2,640,134
Taxi externe	662,456	262,341
Transports bus	3,899,885	1,269,984
Subv. remb. transports	9,449	394,131
Billets avion	50,768,725	25,341,320
Visas & autres doc. de voyage	2,505,584	1,157,091
Taxes frontalières	143,800	
Location de charter	17,325,000	3,595,000
Autres frais de transp. & voyag	3,007,777	3,065,255
Frais de bagage	903,209	
Transport train	632,099	
Frais d'entreposage	16,000	
Assurance de voyage	369,529	
Frais de parking	15,113	
Transport matériel et équipemen	35,000	
Total Transports & Voyages	82,669,819	37,725,256

12. Per diem & Primes

Perdiems & Primes	2022	2021
Perdiem Officiels	2,785,629	766,955
Perdiems Joueurs & Encadreur	21,214,300	26,763,405
Perdiems Arbitres	247,292	3,710,426
Perdiems Staff	433,577	
Perdiem Commissaires		1,381,546
Journaliste	250,000	37,500
Technicies	240,000	
Organisateurs champ		399,772
Coordonnateurs	45,000	
Primes de matches	1,352,500	22,459,644
Total Perdiems & Primes	26,568,297	55,519,248

13. Hébergement et Nourriture

Hebergement et nourriture	2022	2021
Hebergement Hotel	33,596,579	13,525,241
Hebergement & autres	47,000	
Frais de repas Exterieur	275,973	
Achat de boissons	98,449	
Restauration	5,303,651	4,633,056
Achat de boissons	6,750	225,735
Propane pour la cuisine		285,844
Achat de produits alimentaires		3,691,414
Autres frais Heb & nourriture	240,419	703,336
Total Hebergement et nourriture	39,568,821	23,064,626

14. Carburant et lubrifiant

Carburant et lubrifiant	2021	2021
Generatrice	410,657	1,270,807
Vehicules	471,709	220,855
Carb. matériel d'entretien	3,000	
Total carburant et lubrifiant	885,365	1,491,662

15. Entretien et réparation

Entretien & Reparation	2022	2021
Immeubles	49,897	238,381
Aménagement et nettoyage	172,041	
Main d'oeuvre	343,000	425,268
Produits d'Entretien & reparation	246,992	405,739
Entretien & reparation Vehicule	78,350	290,170
Entretien terrain	161,420	123,515
Matériel Hydrolique et sanitaire	58,442	212,396
Matériels electriques	155,266	282,282
Rehabilitation		648,646
Total Entretien & reparation	1,265,408	2,626,397

16. Frais généraux

Frais Generaux	2022	2021
Loyer	2,295,000	488,930
Entret. cour & ramas.d'ordures	165,230	
Frais médicaux	104,205	
Produits sanit. et hygien.(FHF)	71,558	
Matériels informatiques	23,994	
Communication & Internet	355,253	327,175
Frais de sécurité	538,800	
Frais postals	20,880	
Société de sécurité	2,019,180	
Fourniture de Bureau	622,877	275,372
Eau & Electricite	136,120	5,000
Eau traitée	34,300	
Achat Divers pour Cafétériat	100,744	
Procédures douannieres		167,852
Frais d'emission	24,692	
Frais & Charges Bancaires	284,804	506,866
Charges Bancaires	1,009,551	
Publicité / Promotion	186,968	220,039
Frais de documentation	7,500	37,764
Divers	306,797	
Taxes sur masse salariale (TMS)	198,419	
Pertes Divers	238,726	
Autres impots et Taxes	94,191	
Frais légaux/charges Administratives		358,902
Frais scolaires		147,547
Total Frais Generaux	8,839,789	2,537,468

17. Frais d'entraînement

Frais d'entraînement	2022	2021
Prod. sanit. , hyg. et cosme.	99,188	
Eau Traitée & Glace (Selection)	473,465	8,522
Produits pharmaceutiques	352,158	
Préparation sélections	1,451,055	
Nourritures spécifiques	14,062	
Glace		49,013
Préparation Arbitres FIFA	605,118	
Location de terrain	3,436,000	
Salle de massage	173,530	
Comm. & internet (selec)	660	
Matériel et access. sportifs	578,375	
Frais de locat. de terrain(comp)	1,014,100	286,854
Frais Medicaux	4,285,172	3,382,078
Produits alimentaires	4,075,159	
Lessives spécifiques	582,714	54,367
Sanction & pénalités	140,000	
Autres dépenses	28,950	2,685,370
Preparation Jeunes		3,600
Préparation Selections		1,131,849
Total Frais d'entraînement	17,309,706	7,601,653

18. Autres Frais

Autres Dépenses	2022	2021
Subventions aux Clubs	60,000.00	
Subventions diverses	236,137.00	311,487.00
Accréditations		5,530.00
Frais de services rendus	538,841.79	890,537.00
Comission et Courtage		492,404.00
Cadeaux et dons	7,500.00	530,019.00
Evénements spéciaux	9,750.00	89,224.00
Marketing et Communication	210,523.25	
Trophées		217,407.00
Animation culturelle		72,700.00
Decoration		2,446,770.93
Impression de billets match		50,688.00
Location de salle de rencontre	824,650.00	18,109.00
Frais de sécurité		409,228.00
Frais de documentation	151,730.00	101,221.00
Matérl. & ustensiles de cuisine	113,210.30	
Différence ou deposit	29,500.00	
Procédures douanières	188,711.00	
Entraînement et compétitions	4,204,219.80	
Autres Dépenses		28,716.00
Charges bancaires		159,786.00
Total autres Dépenses	6,574,773	5,823,827

19. Profit ou Pertes sur Change

Le profit ou (pertes) sur change représente une réévaluation des soldes des différents comptes de banque de la FHF à date.

	2022	2021
Profit ou (Pertes) sur change	8,020,711	10,307,231